

Puteaux, le 25 janvier 2012

Chers Amis

Fort de votre soutien l'APHEC a obtenu en référé l'expulsion de la GLNF qui s'était rendue coupable d'une voie de fait en procédant au changement clandestin des serrures et en installant les vigiles d'une société de sécurité pour nous empêcher d'accéder à nos locaux.

Cette voie de fait a provoqué l'exclusion de la GLNF des adhérents de l'Aphec suivant la procédure prévue par nos statuts.

Après un commandement de déguerpir délivré lundi à Me Monique Legrand nous sommes parvenus à reprendre possession des lieux par la voie légale.

Me Legrand, qui couvre son administrée, a annoncé sa décision de faire appel de l'ordonnance de référé rendue le 10 janvier 2012 prononçant son expulsion, alors qu'elle s'était abstenue de la faire à l'égard de la précédente, du 2 novembre 2011, qui avait relevé à son encontre une voie de fait et l'avait condamnée à une astreinte qui a été liquidée par le juge à hauteur de 16.000 €.

Le déménagement de la GLNF s'est fait pendant le week-end sans que nous soyons avisés préalablement et une partie des clés a été restituée lundi soir par l'avocat de Me Legrand.

Accompagnés d'un huissier de justice les membres du bureau de l'APHEC se sont donc rendus mardi, rue Lucien Voillin, pour faire dresser un état des lieux.

Laissez moi vous exprimer ma satisfaction de pouvoir réintégrer notre siège historique, qui nous est si cher ; mais également mon dépit mêlé d'un sentiment d'incompréhension et de tristesse devant l'état de détérioration des équipements et les actes perpétrés (casiers fracturés, matériels disparus, rideaux arrachés, cloisons abattues...)

Il importe à présent, que nous sachions nous retrouver pour reconstruire.

Il est vrai que notre maintien à Puteaux reste incertain en raison des décisions unilatérales prises par la mairie sous couvert des agissements de la GLNF, mais je vous rappelle que nous avons obtenu le renouvellement de la convention d'occupation jusqu'en mai 2016 et que notre détermination reste totale.

D'ores et déjà, j'ai rencontré les responsables de la mairie auxquels j'ai rappelé fermement notre position.

Il me paraît donc important de témoigner collectivement de notre ferme volonté de poursuivre nos activités associatives.

Les décisions à venir ne peuvent être prises qu'avec votre concours et votre investissement personnels.

Afin d'établir un état précis de la situation, j'envisage de vous réunir le **samedi 4 février à 10h00 à Neuilly-Bineau** pour que nous en discussions.

Dès à présent j'en appelle, à vos idées, vos suggestions, votre participation et votre disponibilité, pour construire ensemble un futur à la mesure de nos espérances.

Ceux qui seraient en mesure de nous aider pour ce chantier peuvent d'ores et déjà se manifester auprès de Jean-Jacques BECLIER à l'adresse suivant [jjbeclier@yahoo.fr](mailto:jjbeclier@yahoo.fr).

Avec toute ma fidèle amitié.

*Charles Tordjman*